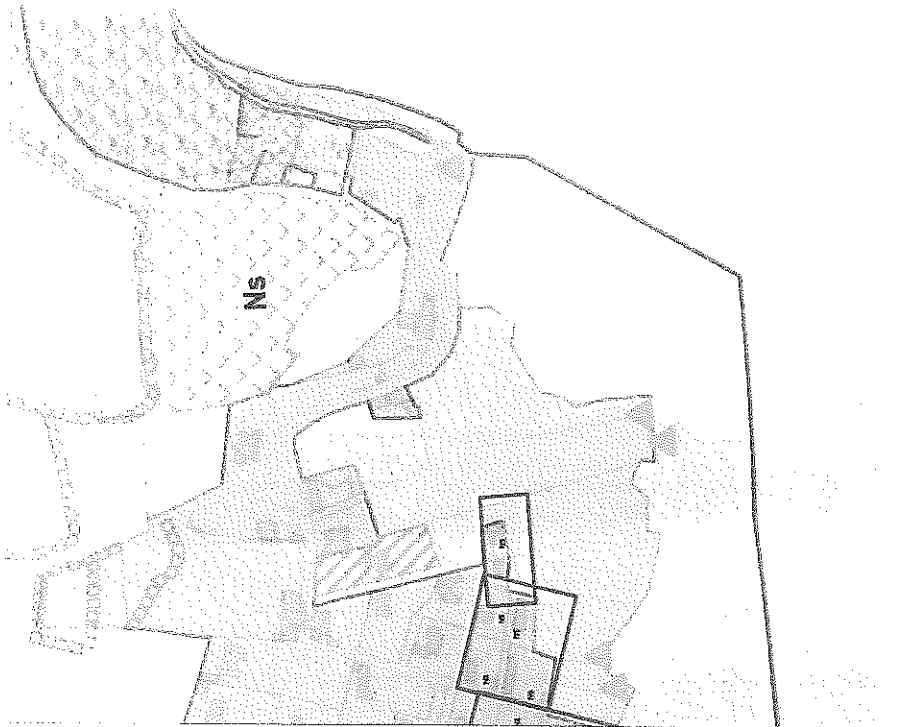


Mon terrain situé rue des cols vents est passé en Z A (ZN47)
il est placé entre 2 habitations pour 1 surface de 2700m². Je ne
comprend pas cette situation étant donné qu'il est pratiquement
inexploitable (sol constitué de pierres de granite aucune exploitation
en carrière terre humus inexistante) de plus la manœuvre d'engins
agricoles serait très difficile.

Ce terrain je l'ai hérité en division et j'ai un droit d'égout
sur la zone G2

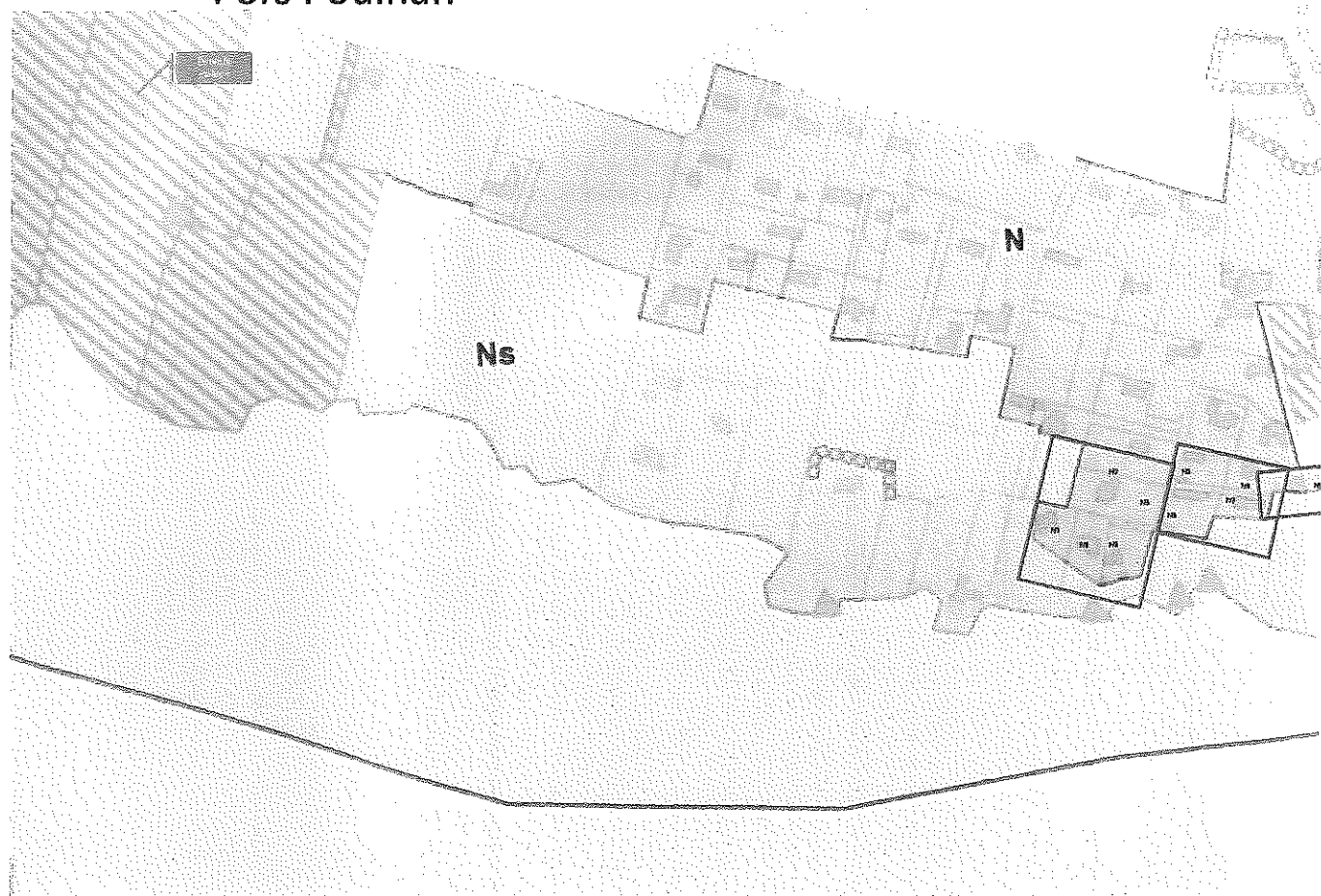
Je vous remercie de prendre en compte mon désaccord
Bien cordialement C. C. 77



uilles avec engagement de

e mer

Pors Poulhan



Maintien des parcelles vertes en Uhc

Démolition maison ZW372 (propriétaires expulsés pour fouilles avec
démolition (arrêt de fouilles depuis 2 ans)

Passage en NS des superficies à moins de 100 m du bord de mer